



MAIRIE DE VIVIERS

Votre interlocuteur : Martine RIFFARD-VOILQUE

☎ : 04 .75.49 .86 .16

**Mesdame, Messieurs les membres
du CA du CCAS**

ccas@mairie-viviers.fr

Vos réf :

Nos réf : MRV/DP

Objet : Conseil d'administration

Viviers, le 27 mars 2024

CONVOCAION des MEMBRES du C.A. du C.C.A.S.

Le mardi 2 avril 2024 à 18h30

Lieu : salle du Conseil Municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 6 mars 2024
- 2- Compte administratif 2023 – Budget CCAS
- 3- Compte de gestion 2023 – Budget CCAS
- 4- Affectation du résultat 2023
- 5- Budget primitif 2024 – Budget CCAS

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

La Vice-présidente :
Martine RIFFARD-VOILQUE



✂

PROCURATION

C.A. du C.C.A.S. du 2 avril 2024 à 18h30

M. excusé(e) donne procuration pour

voter en mon nom à M

Fait à Viviers, le

Signature :